



La gazette du Théâtre

n°8 juillet 2015

Edito

Tous sur la même ligne, unis dans les mêmes espérances, mus de la même ambition : voici donc les artistes, les amateurs d'art de Poitiers invités à apprécier les efforts qu'on fait pour eux, à manifester autant qu'ils le peuvent, leur approbation quand l'institution construit, pour eux, un « beau projet ». La manière dont est porté le projet de la salle d'arts visuels, alibi culturel de la vente du théâtre historique de Poitiers, laisse en effet rêveur. Pas un vernissage où est invité le directeur des Beaux-Arts, Monsieur Dorchies, pas un événement culturel, sans que soient chantées les louanges de cet équipement hypothétique. L'avenir offert au monde des beaux-arts local s'éclairerait enfin, à l'en croire, de cet horizon lumineux reflété par ce qu'on n'a pas hésité à nommer « Le Miroir », avec une impudence qui laisse pantois quand on pense que cet avenir doit passer par la mort d'un théâtre dont la Glace églomisée de Pansart était le décor emblématique. Tous sur la même ligne ! Et qui voudrait s'en écarter, qui voudrait poser la question de l'efficacité de la salle d'exposition projetée doit être banni. Et c'est bien ce qui est arrivée à notre amie Françoise, exclue sans autre forme de procès de son association d'amateurs des beaux-arts pour avoir posé la question de l'existence de cette salle, de son aménagement hypothétique quand elle est traversée de 8 piliers destinés à soutenir le projet du promoteur qui la surplombe. Quoi, elle a eu l'audace de s'interroger sur l'ambition d'une si petite salle dans un sous-sol, basse de plafond, sans lumière naturelle quand les amateurs d'arts visuels attendaient un équipement qui sortiraient les arts plastiques de leur confidentialité à Poitiers ! Françoise devait être bannie : les artistes de Poitiers doivent rester discrets, les amateurs se doivent de s'aligner. Que l'art soit « une révolte contre le monde », nous le laisserons à Camus : à Poitiers, nous ne pouvons plus qu'espérer qu'il devienne un peu plus une révolte contre ses propres lâchetés.

Jacques Arfeuillère

Le théâtre est vivant parce que nous le voulons !

Ils ont cru sonné le glas de la salle en lui enlevant ses fauteuils : ils ont scellé notre détermination à construire le Théâtre Ouvert de Poitiers dans le Théâtre Historique de Poitiers !

La façade, ce matin-là, arborait comme chaque jour, son air maussade de théâtre fermé, ses vitres occultées cachant au regard des passants les trésors intérieurs des volumes de Lardillier, des décors verre églomisé de Pansart. Le théâtre historique de Poitiers, comme chaque jour, offrait au regard amical et complice de tous les poitevins qui le soutiennent, cette présence engourdie mais réelle de ceux qu'on n'oublie pas, qui sont nos familiers et sur lesquels on sait qu'on peut compter.

Derrière les vitres, pourtant, en ce matin d'été, on semblait s'activer et, qui tournait à droite en direction du Plat d'Etain, découvrait en coulisses que se tramait, dans l'ombre, ce qui aurait pu être le premier acte du sacrifice de ce lieu de culture populaire sur l'autel du credo consumériste : on démontait là les premiers fauteuils de la salle pour faire place à l'étude permettant d'y construire les piliers soutenant commerces et logements de luxe prévus par le promoteur avide de profits immédiats. Une benne accueillait déjà les premiers, les devisseuses rivalisaient de vitesse pour fournir les suivants.

Les membres du collectif mobilisés à la hâte au chevet du blessé ont pu, ce matin-là, par leur présence, obtenir que les fauteuils restent dans la salle. Mais ils ont surtout trouvé là, dans la blessure ouverte au cœur même du théâtre historique, l'occasion de lever leurs derniers doutes. Ce théâtre sera sauvé ; il ne doit pas céder son avenir de salle de spectacle à ceux qui ne

savent pas voir plus loin qu'un nouvel immeuble commercial, à ceux qui se contentent de l'alibi culturel d'une petite salle d'exposition loin de répondre aux besoins des arts visuels à Poitiers. Dans la hâte de l'équipe municipale qui ne veut pas attendre que la justice soit passée pour mettre en œuvre ses projets, dans son mépris des intérêts patrimoniaux de la ville ou sa légèreté (elle envisage des carottages alors qu'on ne sait pas les conséquences d'une telle intervention sur le verre églomisé de Pansart), les membres du collectif ont trouvé, s'il en était encore besoin, le plus solide ciment de leur détermination. Au moindre signe du début des travaux, ils introduiront une procédure en référé pour que rien d'irréversible ne soit accompli qui ne permettrait de revenir en arrière une fois que la justice aura arbitré et se sera prononcée pour que la vente soit annulée et le permis de construire, retoqué.

Les fauteuils sont couchés dans la salle qui demeure endormie. Elle attend son réveil. Nous en sommes sûrs, il se fera au bruit retrouvé des applaudissements alors que celui des caisses enregistreuses ne restera que dans les derniers cauchemars de ceux qui, jusqu'au bout, se seront battus pour que le spectacle continue.

Jacques Arfeuillère



Derrière le Miroir, une machine à broyer !



Je viens d'expérimenter que la parole n'est pas toujours libre au sein d'une association. Me trouvant maintenant rejetée à l'extérieur, sans autre forme de procès, j'estime avoir retrouvé le droit de poser des questions qui me préoccupent et le droit de m'étonner qu'elles ne soient pas prises en compte.

J'étais très heureuse de participer aux activités de l'association des amateurs des Beaux-Arts et les expositions collectives à la Chapelle Henri IV apportaient à chaque fois de festives surprises : nous avions à cœur d'être à la hauteur de la confiance que nous accordaient la municipalité et l'Ecole d'arts plastiques. Concernant l'avenir, lors du dernier vernissage, le directeur de l'école a annoncé la future « galerie d'art visuel » : le Miroir. Aucun écho ni pour ni contre dans l'association.

Comme je suis adhérente depuis plusieurs années, il m'a semblé licite d'attirer l'attention sur la réalité du projet : salle en sous-sol, sans lumière naturelle, basse de plafond : 3m de haut pour 300m² de surface (360 en comptant les réserves) et encombrée de 6 piliers porteurs (+ 3 autres accolés au mur).

Ai-je violé un secret défense ?

Ce projet peu attrayant, non content de détruire un patrimoine existant, fermerait la porte à de meilleures solutions. Les arts visuels ne méritent-ils pas un cadre comme celui de la Salle des Pas Perdus ? (bientôt libérée par le déménagement du Tribunal). Des associations solidaires pourraient être logées dans les locaux qui l'entourent. Peintures et installations variées s'intégreraient à la vie de la cité, répondant aux concerts et aux débats... en écho lointain aux cours d'amour des troubadours...

Les artistes ont la réputation de savoir se poser des questions mais celles-ci ont fait l'effet d'une bombe. Ce n'était qu'une communication interne mais elle est mystérieusement parvenue à la connaissance du directeur de l'Ecole, d'Alain Claeys (député Maire) et de Michel Berthier (Adjoint à la culture) et ils ont réagi. De là des démentis affolés du bureau qui s'est brutalement retourné contre moi : exclusion, non seulement totale, définitive et sans appel mais aussi sans écoute aucune !

Le président souligne : « *Nous n'avons jamais eu l'occasion de soulever le débat autour de la galerie d'art visuel... et cela n'est pas à l'ordre du jour aujourd'hui ni prochainement* » « *De plus, personnellement, je soutiens l'initiative de la création de la galerie d'art visuels « le miroir »...* ».

Le président est pour, donc on n'en parle pas, c'est enfin clair mais est-ce démocratique ?... Pour éviter de s'interroger, on renverse les rôles : j'aurais commis la faute de m'adresser à l'ensemble des adhérents, comme si je voulais parler à leur place. Quand une association, officiellement informée d'un projet contestable, le cautionne par son silence, quel autre recours a-t-on que de poser la question aux autres membres ?

La vraie frayeur, c'est la perte de crédibilité. La crédibilité serait-elle liée à l'acceptation indiscutée des décisions d'en haut ? Comment expliquer tant d'empressement à satisfaire les goûts du Prince ? Au cours du Conseil Municipal auquel le collectif a assisté, Monsieur Stupart s'était enflammé « *Nous allons renouer avec la Renaissance italienne qui a vu l'alliance du Commerce et des Arts... !* » Les Médicis, marchands devenus princes, ressuscités ? Chers politiciens et chers artistes retranchés derrière le Miroir, vous êtes en retard d'une ère, pas d'une guerre, non, d'une ère !

Au XVe siècle, on pouvait croire à l'action civilisatrice du capitalisme naissant mais son soutien intéressé aux artistes en a fait des adulateurs mendiant une obole. Les bureaucrates ont pris le relais des princes, en faussant tout autant les cartes... et en détestant tout autant qu'eux la liberté. Pourtant, sans libre quête de sens, l'art se dégrade en savoir-faire ou en imitation servile. Si les artistes acceptaient de s'enterrer sous la destruction du Théâtre, en faire-valoir de marchandises, ils auraient peu de chance d'entrer dans un dialogue fécond avec le public.

Faisons vivre des arts à l'écoute de l'imaginaire collectif, répondant à notre besoin de beauté et d'interrogations sur le sens de notre présence sur terre. Ces exigences, incompatibles avec l'exercice outrecuidant du pouvoir, dessinent une société solidaire, affranchie de l'emprise des marchands... Semons des fleurs de liberté !

F. Argile, AT-Poitou

Besoin de vous !

Une souscription est lancée sur le site de financement participatif ULULE afin d'aider à financer les actions en justice du Collectif qui continue de se battre pour que ce théâtre ne soit pas transformé en galerie marchande et appartements de luxe.

Il suffit de cliquer sur le lien <http://fr.ulule.com/theatre-poitiers/> pour aller voir de quoi il retourne. Toute participation, à partir de 5 euros, sera la bienvenue. Le principe de ces sites de financement participatif ? L'argent recueilli n'est disponible que si la totalité de la contribution demandée est obtenue à la fin de la période de souscription. Autrement dit, si nous n'atteignons pas les 5000 euros, les contributeurs ne sont pas prélevés du montant de leur dons et le collectif ne reçoit rien. En revanche, la souscription ne s'arrête pas au montant initialement demandé. Celui-ci peut être dépassé et c'est aussi ce que nous espérons...

Nous en sommes à plus de 50% de la somme demandée mais nous n'avons que jusqu'au 2 septembre pour atteindre la somme totale. Alors si vous avez l'intention d'aider le collectif de défense de l'ancien Théâtre, il faut que ce soit dès maintenant... C'est facile, sécurisé et rapide là : <http://fr.ulule.com/theatre-poitiers/> mais cela peut aussi être par chèque (Voir modalités à la fin)

Comme nous sommes soutenus par les deux plus importantes associations nationales de défense du patrimoine et qu'elles sont reconnues d'utilité publique, les dons sur ULULE donnent droit à un crédit d'impôts à hauteur de 66% de leur montant. Merci à tous.

Pour payer par chèque : Etablir le chèque à l'ordre de SPPEF, et l'envoyer c/° Hélène Coulon, 11 rue du Grand Rondou 86000 POITIERS ou à Collectif Théâtre, 16 rue Maillochon 86000 POITIERS en précisant votre adresse postale, votre adresse e-mail...